

N° 5 (5 février 1793)

p. 273, [EXAMEN DE LA SITUATION APRÈS LA DÉCLARATION DE GUERRE À L'ANGLETERRE], p. 265-273  
Voilà ce me semble, les moyens de FRATERNISER avec les peuples de les intéresser à notre cause, et de changer en des actes utiles et honorables, les magnifiques formules que nous avons promulguées.

TOME VI – XI ET AUTRES TEXTES : aucune occurrence

## FRATERNITÉ

Lexie	Occurrences	FRN	FR
FRATERNITÉ	56	0,00323	0,32

TOME I

ÉLOGE DE GRESSET, texte du manuscrit de l'Académie d'Amiens (1785), p. 88-115

p. 94  
Mais, en quittant ceux auxquels il étoit uni par les liens de la FRATERNITÉ, il n'abjura point les sentiments d'amitié qu'il leur avoit voués.

ÉLOGE DE GRESSET, texte de l'édition de 1786, p. 119-147

p. 125  
Mais, en quittant ceux auxquels il étoit uni par les liens de la FRATERNITÉ, il n'abjura point les sentiments d'amitié qu'il leur avoit voués.

TOME II : aucune occurrence

TOME III

XCIII – ROBESPIERRE À LA MUNICIPALITÉ DE MARSEILLE (Paris, 10 août 1791)

p. 120  
MESSIEURS, J'ai reconnu dans votre dernière lettre tout le patriotisme généreux, l'attachement inaltérable aux principes de la Constitution et à la liberté qui vous a mérité la reconnaissance de tous les Français, et

qui vous assure pour jamais les sentiments profonds d'estime et de FRATERNITÉ que je vous ai voué.

CXVII – ROBESPIERRE À L'AUTEUR DU COURRIER DES 83 DÉPARTEMENTS (23 janvier 1792)

p. 136  
Je viens de remplir un devoir de FRATERNITÉ et de satisfaire mon cœur ; il me reste une dette encore plus sacrée à acquitter envers la patrie.

CCXVIII – LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC À LEVASSEUR (DE LA SARTHE) REPRÉSENTANT DANS L'OISE (Paris, 13 octobre 1793)

p. 194  
salut, amitié et FRATERNITÉ.

CCXXI – LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC À SIMOND ET DUMAZ, REPRÉSENTANTS À L'ARMÉE DES ALPES, DANS LE MONT-BLANC (Paris, 13 octobre 1793)

p. 195  
Salut, attachement et FRATERNITÉ.

CCCXIII – LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC À GOULY, REPRÉSENTANT DANS L'AIN ET EN SAÔNE-ET-LOIRE, À BOURG (Paris, 19 nivôse an II, 8 janvier 1794)

p. 241  
Salut et FRATERNITÉ.

CCCXIV – LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC À ALBITTE, REPRÉSENTANT DU PEUPLE À COMMUNE AFFRANCHIE (Paris, 19 nivôse an II, 8 janvier 1794)

p. 241  
Salut et FRATERNITÉ.

CCCXV – LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC À PETITJEAN, REPRÉSENTANT À L'ARMÉE DES ALPES À GRENOBLE (Paris, 19 nivôse)

p. 242  
Salut et FRATERNITÉ.

TOME III – APPENDICE : aucune occurrence

TOME IV – LE DÉFENSEUR DE LA CONSTITUTION

N° 8 (5 juillet 1792)

p. 248, *AUX AMIS DE LA CONSTITUTION SUR LES CIRCONSTANCES ACTUELLES*, du mois de mars 1792, p. 244-253  
Proclamons solennellement dans toutes les langues, les principes sacrés, sur lesquels reposent notre constitution, la garantie de la FRATERNITÉ, que nous avons jurée à toutes les nations.

N° 9 (14 juillet 1792)

p. 274, *OPINION DE J. M. COLLOT-D'HERBOIS. SUR LES COUPABLES DÉMARCHES DU GÉNÉRAL LAFAYETTE*, p. 262-274 \*  
Que, sans cesse tourmenté par elles, tu les entende avec effroi te crier: « Citoyen indigne et cruel! homme féroce! tu as fait rougir de sang cette terre sacrée, où des hommes libres s'étoient jurés union, fédération, FRATERNITÉ ! Eh bien! frémis ; de ce sang versé, des ossemens de tant de citoyens massacrés, naîtront d'innombrables légions; chaque fois qu'elles seront rassemblées, ton souvenir sera repoussé avec horreur, et ton nom livré aux malédictions de tous les peuples ».

TOME V – LETTRES À SES COMMETTANS

Deuxième série

N° 3 (25 janvier 1793)

p. 228, *À PROPOS DE L'EXÉCUTION DU ROI ET DU MEURTRE DE LE PELETIER*, p. 226-229  
Bientôt les fédérés de tous les départemens et le peuple de Paris, réunis sur la place du Carrouzel, avec les officiers municipaux et toutes les autorités constituées de cette grande cité, dans une fête patriotique, ordonnée sur-le-champ, par l'enthousiasme de la liberté, présentèrent une de ces scènes ravissantes, où le civisme et la FRATERNITÉ, où toutes les passions tendres et courageuses triomphent à-la-fois, et dont les français libres, ont donné le premier exemple au monde.

N° 5 (5 février 1793)

p. 272-273, *EXAMEN DE LA SITUATION APRÈS LA DÉCLARATION DE GUERRE À L'ANGLETERRE*, p. 265-273  
D'après ces données, la saine politique doit nous conseiller, ce me semble, de commencer par renverser l'empire stathoudérien, de

concert avec le parti qui lui est opposé, de publier nos principes de liberté, de FRATERNITÉ universelle, et de laisser, au surplus, la nation batave, maîtresse de délibérer sur la nouvelle constitution qu'elle voudra se donner, en nous contentant de l'éclairer par nos instructions et par nos exemples, et de faire avec elle une alliance solide et utile aux deux peuples.

p. 278, *SUR LE PROJET D'ÉCONOMAT NATIONAL ET SUR LES MOYENS D'APPROVISIONNER LES ARMES*, PAR P.F.N. FABRE D'ÉGLANTINES, DÉPUTÉ À LA CONVENTION NATIONALE DE FRANCE PAR LE DÉPARTEMENT DE PARIS, p. 274-282 \*  
Je disois aussi, en voyant la division départementale : voilà l'agilité rendue aux membres de l'état ; voilà la source de nos moyens ouverte ; les voilà tracés les canaux par où doivent couler la force, la richesse, la liberté et la FRATERNITÉ nationales.

N° 6 (15-20 février 1793)

p. 293, *OBSERVATIONS SUR LE PLAN D'ORGANISATION DE L'ARMÉE, PROPOSÉ PAR DUBOIS-CRANCÉ AU NOM DU COMITÉ MILITAIRE*, p. 292-296 \*  
La FRATERNITÉ, le patriotisme, voilà la morale, la religion, la base de la discipline de l'armée.

N° 7 (fin de février 1793)

p. 315, *TABLEAU DES OPÉRATIONS DE LA CONVENTION NATIONALE*, p. 307-320  
Le maire de Paris invite, par une lettre, la Convention nationale, au nom de la commune, à envoyer une députation, pour assister à l'inauguration de l'arbre de la FRATERNITÉ et de la liberté, que les citoyens armés arrivés des autres départemens réunis au peuple de Paris, doivent planter solennellement sur la place du Carrouzel.

N° 9 (25-31 mars 1793)

p. 342, *SUR LES TROUBLES DE PARIS*, p. 340-345  
Quel spectacle que cette fête civique, où ils plantèrent l'arbre de la FRATERNITÉ ; et où, en présence des députés de la Convention nationale et de toutes les autorités constituées de cette cité, ils jurèrent à leurs frères de Paris, une amitié éternelle, et à tous les tyrans et à tous les intrigans une haine implacable.

TOME VI

Séance du 21 septembre 1789

CONTRE LE VETO ROYAL, p. 86-95

p. 88, *Dire [...] contre le veto royal, soit absolu, soit suspensif*

Dès qu'une fois on sera pénétré de ce principe ; dès qu'une fois on croira fermement à l'égalité des hommes, au lien sacré de la FRATERNITÉ qui doit les unir, à la dignité de la nature humaine, alors on cessera de calomnier le Peuple dans l'Assemblée du Peuple ;

Séance du 15 mai 1790

SUR L'ATTRIBUTION AU ROI DU DROIT DE PAIX ET DE GUERRE, p. 356-362

p. 359, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 136, p. 550 ; *Bulletin de l'Assemblée nationale*, n° 284, p. 15-16 ; *Courrier d'Avignon*, n° 123, p. 497-498

Par exemple, si vous manifestiez aux nations que suivant des principes bien différens de ceux qui ont fait les malheurs des peuples, la nation Française, contente d'être libre, ne veut s'engager dans aucune guerre, et veut vivre avec toutes les nations dans cette FRATERNITÉ qu'avoit commandée la nature.

p. 360-361, *Mercur de France*, 22 mai 1790, p. 291 \*\*

et supposons qu'au lieu de montrer une grande loyauté, en accordant des subsides et en autorisant des armemens, on se renfermât dans les principes sacrés de n'entrer dans aucune guerre et de vivre avec toutes les Nations dans cette FRATERNITÉ recommandée par la nature, il en a tiré cette conclusion que toutes les Nations auroient intérêt de protéger la Nation Française, parce que c'est de la France que doit partir la liberté et le bonheur de l'Univers.

Séance du 18 novembre 1790 (soir)

SUR LA PÉTITION DES AVIGNONNAIS POUR LEUR RÉUNION À LA FRANCE, p. 585-608

p. 592-593, *Discours [...] sur la pétition du peuple Avignonois*

c'est en vain que toutes les gardes nationales françaises des départemens voisins, confédérées avec eux, mettent au rang des premiers devoirs du civisme et de la FRATERNITÉ, celui de

les défendre contre les ennemis communs de la liberté ; on ne veut rien voir de tout cela ; et on scrute froidement les procès-verbaux, pour y découvrir, s'il est possible, ce qu'on appelle un défaut de forme, et on observe gravement qu'ils ne portent pas le nombre des personnes qui ont assisté aux assemblées, sans songer que les intérêts des Nations et la vérité ne sont pas soumis à ces subtilités du barreau, et que, par la même raison, on annulleroit presque tous les décrets de l'Assemblée nationale.

SAC

Séance du 5 décembre 1790

SUR L'ADMISSION DE TOUS LES CITOYENS DANS LA GARDE NATIONALE, p. 612-655

p. 626, *Discours sur l'organisation des gardes nationales [...]*

Voyez comme par-tout, à la place de l'esprit de domination ou de servitude naissent les sentimens de l'égalité, de la FRATERNITÉ, de la confiance, et toutes les vertus douces et généreuses qu'ils doivent nécessairement enfanter.

p. 643

XVI. Elles porteront sur leur poitrine ces mots gravés : LE PEUPLE FRANÇAIS, et au-dessous : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. Les mêmes mots seront inscrits sur leurs drapeaux, qui porteront les trois couleurs de la nation.

p. 647, *Courier de Provence*, t. XIII, p. 114-120 (février 1791) \*\*

Il [Robespierre] propose qu'elles portent sur leur poitrine ces mots gravés : LE PEUPLE FRANÇOIS, et au-dessous : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. Il propose que les mêmes mots soient inscrits sur les drapeaux qui porteront les trois couleurs de la nation.

TOME VII

Séance du 23 avril 1791 (soir)

SUR LA LETTRE DU ROI AUX AMBASSADEURS, p. 253-256

p. 254, *La Bouche de Fer*, suppl. au n° 48, p. 254 \*

La lettre du roi adressée aux cours étrangères, a occasionné un de ces enthousiasmes dont les François seuls sont capables. Tous vouloient aller lui témoigner l'impression

que cette heureuse FRATERNITÉ faisoit naître ; mais Robespierre a retenu ce premier mouvement.

Séance du 27 avril 1791, 2<sup>e</sup> intervention

SUR L'ORGANISATION DES GARDES NATIONALES

SUR L'ADMISSION DANS LA GARDE NATIONALE DES CITOYENS DOMICILIÉS, p. 261-277

p. 266, *Journal des Etats Généraux, ou Journal Logographique*, t. XXIV, p. 495  
Voyez comme par-tout, à la place de domination et de servitude, naissent les sentiments d'égalité, de FRATERNITÉ, de confiance et toutes ces vertus douces et généreuses qu'ils doivent nécessairement enfanter ; voyez encore combien dans ce système les moyens d'exécution sont simples et faciles.

Séance du 28 avril 1791 (suite), 1<sup>ère</sup> intervention

SUR L'ORGANISATION DES GARDES NATIONALES (suite), p. 282-293

p. 283, *Le Point du Jour*, t. XXI, n° 660, p. 474  
Disons d'abord que tant que nous entretenons des troupes de ligne proportionnées ou supérieures à celles des autres nations de l'Europe, nos gardes nationales ne pourront être employées aux mêmes fonctions, que dans des périls extrêmes de l'Etat, que dans des conjonctures extraordinaires, qui seront bien rares, si nous persistons et surtout si nous contenons sévèrement notre gouvernement dans les principes de justice et de FRATERNITÉ, que nous avons annoncés aux autres peuples de l'Europe.

SAC

Séance du 21 juin 1791

SUR LES MESURES À PRENDRE APRÈS LA FUITE DU ROI, p. 517-528

p. 520, *Discours de M. Robespierre*

On proposera une transaction avec les émigrés, paix éternelle, amnistie, FRATERNITÉ.

TOME VIII

Séance du 2 janvier 1792

DISCOURS DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE SUR LA GUERRE

PRONONCÉ À LA SAC, LE 2 JANVIER 1792, L'AN QUATRIÈME DE LA RÉVOLUTION, p. 74-94

p. 81

Je croirai aussi remplir un devoir de FRATERNITÉ, autant que de civisme, en expliquant librement mon opinion sur toutes les questions qui intéressent la patrie et ses représentans ;

Séance du 20 janvier 1792

SUR LA GUERRE (suite), p. 128-132

p. 129, *Journal débats et corresp. Sté Amis de la Constitution*, n° 131, p. 1

En cédant à l'invitation de M. Dusaulx, je n'ai fait que me livrer à l'impulsion de mon cœur, j'ai donné ce que je devais à l'aveu et à la FRATERNITÉ et au sentiment profond que j'ai d'un homme qui jouit de la plus grande considération et qui doit rendre les plus grands services à la patrie ; je prouverai à M. Brissot combien je lui suis attaché.

p. 130 (2), *Le Courier des LXXXIII départements*, n° 22, p. 345 ; *Les Révolutions de Paris*, suppl. au n° 132

Aussitôt M. Robespierre [...] : Je viens de céder à ma sensibilité et de remplir un devoir de FRATERNITÉ ; il me reste un devoir encore plus sacré à acquitter envers la patrie, le sentiment impérieux qui m'attache à elle renferme l'amour de tous mes concitoyens et de tous mes frères ; mais toutes mes affections particulières sont subordonnées à l'intérêt sacré de la patrie et de l'humanité. [...] Je saurai concilier, dans cette discussion, les sentimens de FRATERNITÉ que j'ai voués à M. Brissot avec ce qu'exige le bien public

p. 131, *L'Ami des Citoyens*, n° 32, p. 506 \*

Ainsi l'amour-propre a fait place sur le champ à des sentimens de paix et de FRATERNITÉ, qui sont le caractère des vrais citoyens.

Séance du 25 janvier 1792

SUR LA GUERRE, p. 132-153

p. 148, *Troisième discours [...] sur la guerre [...]*

L'union et la FRATERNITÉ régnoient, le mot de guerre civile excitoit le rire ; aujourd'hui elle nous présente son visage hideux, et la trahison tend ses pièges autour de nous.

Séance du 10 février 1792

SUR LES MOYENS DE SAUVER LA PATRIE, p. 157-190

p. 163, *Discours [...] sur les moyens de sauver l'Etat et la Liberté [...]*

les citoyens armés de chaque département se réunissent le 1<sup>er</sup> mars, par les députés qu'ils auront librement choisis, dans le chef-lieu de département ; que là, au milieu des fêtes toutes populaires qu'ordonneront le patriotisme et la FRATERNITÉ, ils renouvellent, dans un saint transport, ce serment qui semble avoir fait place à de froides formules, inventées par le machiavélisme, LA LIBERTÉ OU LA MORT.

p. 164

Elle régnoit cette paix désirée, lorsque sans être entouré de bayonnettes, un peuple immense hâtoit, par ses travaux volontaires, les préparatifs de la fédération, et présentoit le ravissant spectacle de la joie, de la liberté, de l'ordre, de la FRATERNITÉ dans ce même champ que quelque tems après vous avez couvert des ombres de la mort ;

Séance du 6 avril 1792

*SUR LES SOLDATS DE CHATEAUVIEUX*, p. 250-256

p. 254, *Le Thermomètre du jour*, n° 99, p. 60 que les chars triomphaux, les pompes, les devises, n'étoient que des accessoires assez indifférens à une fête dont les principaux attrails doivent être la franchise, la FRATERNITÉ et le patriotisme.

TOME IX

Séance du 25 septembre 1792

*SUR L'INCUPLATION DE DICTATURE*, p. 13-27

p. 19, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 270, p. 1145

Paris est l'arène où j'ai soutenu ces combats politiques contre mes détracteurs ; ce n'est donc point à Paris qu'on peut en imposer sur mon compte ; car là on assiste aux délibérations de l'Assemblée Nationale, aux décrets des sociétés patriotiques ; mais il n'en est pas de même dans les départemens ; et vous, Représentans du peuple, qui devez apporter ici des sentimens de FRATERNITÉ pour vos collègues, c'est vous que j'adjure de m'écouter...

Séance du 5 novembre 1792

*RÉPONSE À L'ACCUSATION DE LOUVET*, p. 77-104

p. 96, *Réponse à l'accusation de J.-B. Louvet* Tandis qu'on discutait cette question à la commune, les membres nommés pour composer le directoire, viennent lui jurer FRATERNITÉ, et lui déclarer qu'il ne veulent prendre d'autre titre que celui de commission administrative.

Séance du 24 avril 1793, 1<sup>ère</sup> intervention

*SUR LA NOUVELLE DÉCLARATION DES DROITS*, p. 459-471

p. 463, *Discours imprimé par ordre de la Convention nationale*

Le comité a encore absolument oublié de rappeler les devoirs de FRATERNITÉ qui unissent tous les hommes et toutes les nations, et leurs droits à une mutuelle assistance, il paroît avoir ignoré les bases de l'éternelle alliance des peuples contre les tyrans ;

SALE

Séance du 24 mai 1793

*SUR KELLERMANN ET CONTRE LA FORMATION D'UNE GARDE POUR LA CONVENTION*, p. 519-524

p. 524, *Courrier des départemens*, t. VIII, n° 27, p. 440 \*

On sait que Robespierre appelle aristocrates les citoyens qui ont secoué le joug des factieux, et qui ont juré le respect des loix, des personnes et des propriétés : aussi Marseille est-elle souverainement aristocrate, sans en excepter les sections de la butte des Moulins, de 792, et de la FRATERNITÉ.

Séance du 23 juin 1793, 2<sup>e</sup> intervention

*CONTRE LA PRÉSENTATION DE LA PÉTITION JACQUES ROUX*, p. 588-589

p. 588-589, *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 177, p. 763

Livrons-nous aux sentimens consolateurs qu'elles inspirent, livrons-nous à l'achèvement de la Constitution ; que ce grand ouvrage ne soit interrompu par aucun intérêt particulier. Ce jour est une fête nationale et tandis que le peuple jure la FRATERNITÉ universelle, travaillons ici à son bonheur.

p. 589, *Correspondance politique de Paris et des Départemens*, n° 7. p. 4

Que ce jour soit entièrement consacré au peuple ; tandis qu'il se porte au Champ de Mars pour se livrer aux embrassemens de la

FRATERNITÉ, ne perdons pas un seul instant, et ne désespérons pas qu'après avoir mis la dernière main à l'acte constitutionnel.

Séance du 25 juin 1793, 1<sup>ère</sup> intervention  
CONTRE JACQUES ROUX, p. 593-594

p. 594, (en note) *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 179, p. 772 \*

Un membre a observé qu'il fallait bien distinguer les sublimes élans de Paris et le spectacle de vertu et de FRATERNITÉ qu'il vient de donner, et ne pas les confondre avec ces expressions étrangères qui ont souillé une pétition dont le motif semblait populaire, mais qui, au fond, était incendiaire.

SALE

Séance du 28 juin 1793

CONTRE JACQUES ROUX ET POUR DES MESURES DE SALUT PUBLIC, p. 600-604

p. 601, *Jal des débats et correspond... Sté des Jacobins*, n° 441, p. 3-4 ; *Journal de la Montagne*, n° 30, p. 134

Tous les citoyens éclairés savent que le seul moyen de maintenir la République est de maintenir l'unité, le lien d'union et de FRATERNITÉ des citoyens de cette grande cité.

TOME X

Séance du 27 brumaire an II (7 novembre 1793)

RAPPORT SUR LA SITUATION POLITIQUE DE LA RÉPUBLIQUE, p. 167-188

p. 175, *Rapport [...] sur la situation politique de la République*

Il [le Comité de salut public] a résolu non-seulement de faire cesser les causes des justes griefs que ce peuple estimable peut avoir, mais de lui prouver, par tous les moyens qui peuvent se concilier avec la défense de notre liberté, les sentiments de bienveillance & de FRATERNITÉ dont la nation française est animée envers les autres peuples, & sur-tout envers ceux que leur caractère rend dignes de son alliance.

p. 184, *Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, n° 60, p. 241

Il [le Comité de salut public] a résolu non seulement d'en faire cesser les causes, mais

de prouver aux Cantons suisses, par tous les moyens qui peuvent se concilier avec la défense de notre liberté, les sentiments de bienveillance et de FRATERNITÉ dont le peuple français est animé envers les autres nations, et particulièrement envers celles que leur caractère rend dignes de son alliance.

Séance du 18 floréal an II (7 mai 1794)

SUR LES RAPPORTS DES IDÉES RELIGIEUSES ET MORALES [...], p. 442-465

p. 457, *Rapport imprimé par ordre de la Convention nationale*

Le véritable prêtre de l'Être suprême, c'est la Nature ; son temple, l'univers ; son culte, la vertu ; ses fêtes, la joie d'un grand peuple rassemblé sous ses yeux pour resserrer les doux nœuds de la FRATERNITÉ universelle, et pour lui présenter l'hommage des cœurs sensibles et purs.

p. 459, *Rapport imprimé par ordre de la Convention nationale*

un système de fêtes nationales bien entendu, seroit à la fois le plus doux lien de FRATERNITÉ et le plus puissant moyen de régénération.

SALE

Séance du 28 messidor an II (16 juillet 1794), 3<sup>ème</sup> intervention

CONTRE LES BANQUETS PATRIOTIQUES, p. 530-535

p. 534 (4), *Journal de la Montagne*, t. III, n° 88, p. 674 et al.

Il ne faut pas que l'aristocratie puisse accuser la Convention de ne pas aimer la FRATERNITÉ, il est donc utile d'exposer, ici, les vérités qui ont été la base de ce sage décret, et de montrer que les aristocrates savent abuser contre nous de nos vertus même : un des secrets les plus dangereux de l'aristocratie, est de faire dans un tems ce qui n'est bon à faire que dans un autre. Voulez-vous que la Révolution n'arrive pas à un terme heureux et désirable, fraternisez avec le crime ; jamais la FRATERNITÉ ne peut exister que pour les amis de la vertu, il n'est pas possible que les gens de bien s'unissent avec leurs ennemis et leurs assassins : étouffons tous les germes de discorde, soyons justes envers tout le monde et même envers le crime, mais prenons garde de nous compromettre par des démarches indiscrettes. La FRATERNITÉ est

l'union des cœurs, c'est l'union des principes : le patriote ne peut s'allier qu'à un patriote ; s'il s'unit à d'autres, il perd ses forces au lieu de les augmenter. Lorsqu'un peuple a établi sa liberté et sa tranquillité sur des lois sages, lorsque ses ennemis sont réduits à l'impuissance de lui nuire, le moment de la FRATERNITÉ est arrivé ; mais tant qu'il existe des ennemis de la liberté, que les aristocrates fraternisent entre eux, et les patriotes avec les patriotes.

Commune de Paris

Nuit du 9 au 10 Thermidor an II

DERNIERS EFFORTS ET TENTATIVE DE SUICIDE DE ROBESPIERRE, p. 595-601

p. 601, *Récit de ce qui s'est passé dans la Maison Commune de Paris, dans la nuit du 9 thermidor, (Journal de Sablier, n° 1481, du 18 thermidor ; Gazette historique et politique de la France et de l'Europe, n° 218, du 18 thermidor) \** Les jeunes orphelins annoncent à la Convention que le citoyen blessé par Robespierre jeune, est soigné parmi eux, et qu'ils se glorifient de remplir à son égard ce devoir de FRATERNITÉ.

TOME XI

LETTRE DE ROBESPIERRE PRÉSIDENT DES AMIS DE LA CONSTITUTION DE PARIS À CEUX DE CHERBOURG, 7 mai 1790, p. 303

Je suis, avec une cordiale FRATERNITÉ, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

AUTRES TEXTES

ADRESSE DE LA SAC SÉANTE AUX JACOBINS DE PARIS AUX SOCIÉTÉS AFFILIÉES SUR LES ÉVÉNEMENTS DU CHAMP DE MARS (17 juillet 1791)

p. 76  
Frères et amis, répandez dans toutes les contrées que vous habitez cet esprit de paix et de FRATERNITÉ, cet amour du peuple, ce respect pour les droits des hommes, sans lequel il n'y a ni justice, ni mœurs publiques, ni patriotisme, ni liberté, ni bonheur.

FRÈRE

Lexie	Occurrences	FRN	FR
FRÈRE	168	0,00970	0,97

TOME I

DISCOURS ADRESSÉ À MESSIEURS DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE METZ (AOÛT 1784), p. 20-47

p. 35 (2)  
quelle autorité le FRÈRE a-t-il pour corriger le FRÈRE?

p. 41  
combien de fois la haine ou la cupidité d'un pere injuste, d'une marâtre cruelle, d'un FRÈRE jaloux, d'une perfide épouse ne sont-ils pas le seul crime des malheureux sur qui l'on cherche à appesantir le bras de l'autorité!

DISCOURS ADRESSÉ À MESSIEURS DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE METZ, édition du 1785 – notes des p. 20-47 et appendices I, II, III, p. 48-63

p. 50  
nous sentons que la jalousie d'un FRÈRE ambitieux, la haine d'une marâtre cruelle, les intrigues d'une perfide épouse, peuvent faire quelquefois tout le crime du malheureux contre qui l'on conspire au pied du Trône :

ŒUVRES POÉTIQUES DE MAXIMILIEN ROBESPIERRE, p. 215-246

POÉSIES ROSATIQUES

p. 240, *La coupe vide*  
Je veux vider mon verre. | Pour l'avènement  
| D'un FRÈRE charmant, | On ne saurait mieux faire.

TOME II

MÉMOIRE À CONSULTER ET CONSULTATION, p. 111-121

p. 113  
Il ne réussit que trop bien à l'égard de la veuve et des enfants de Paul de Beugny, son FRÈRE : l'indigne mère qui devoit les affermir